

DELFL SCOLAIRE

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) comporte six niveaux : A1 – A2 – B1 - B2 - C1 - C2

Dans l'académie d'Orléans - Tours, seules les épreuves de niveau A2 sont organisées dans tous les départements.

À chaque niveau, les 4 compétences sont évaluées : compréhension orale, compréhension des écrits et production écrite (épreuves collectives), ainsi que production orale (épreuve individuelle).

Nature des épreuves du DELF scolaire

Le **DELFL A1**, dit niveau introductif ou de découverte, correspond au niveau A1 du Cadre européen. Ce niveau vise à valoriser les premiers acquis. Placé dans des situations très courantes de la vie quotidienne, le candidat peut parler de lui-même et de son environnement immédiat. Il doit se montrer capable d'interactions simples.

Nature des épreuves : A1		Durée	Note sur
ÉPREUVES COLLECTIVES			
Compréhension de l'oral		20 mn environ	/25
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 3 minutes</i>			
Compréhension des écrits		30 mn	/25
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.			
Production écrite		30 mn	/25
Épreuve en deux parties : - compléter une fiche, un formulaire - rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne.			
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		5 à 7 mn <i>préparation : 10 mn</i>	/25
Production orale			
Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé			

La note totale est sur 100 pour chaque niveau. Il suffit d'avoir la moyenne (50/100) et d'obtenir au moins 5/25 à chacune des 4 épreuves par niveau.

DELFL SCOLAIRE

Les enseignants organisent parfois des épreuves de niveau A1 plusieurs semaines avant la session officielle de l'académie (A2). Cette session informelle a pour but d'habituer les élèves aux épreuves définitives.

Le **DELFL A2**, dit de survie, correspond au niveau A2 du Cadre européen. Il se situe dans la même perspective et valide encore la compétence langagière d'un **utilisateur élémentaire**, considéré comme un acteur social. Le candidat doit être capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne telles qu'un achat, une demande d'information, une réservation... Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

Descriptif des épreuves

Nature des épreuves : A2	Durée	Note sur
ÉPREUVES COLLECTIVES		
Compréhension de l'oral		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 5 minutes</i>	25 mn environ	/25
Compréhension des écrits		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 mn	/25
Production écrite		
Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message) - décrire un événement ou des expériences personnelles - écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	45 mn	/25
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		
Production orale		
Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé	6 à 8 mn <i>préparation : 10 mn</i>	/25

La note totale est sur 100 pour chaque niveau. Il suffit d'avoir la moyenne (50/100) et d'obtenir au moins 5/25 à chacune des 4 épreuves par niveau.

Le **DELFS B1** : à ce niveau, l'utilisateur devient **indépendant**. Il est capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et continuer une discussion, donner son avis et exprimer son opinion. Il doit être capable de se débrouiller dans la plupart des situations imprévues de la vie quotidienne.

Descriptif des épreuves

Nature des épreuves : B1	Durée	Note sur
ÉPREUVES COLLECTIVES		
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 minutes</i>	25 mn environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	30 mn	/25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	45 mn	/25
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		
Production orale Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - exercice en interaction - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur	15 mn environ <i>préparation : 10 mn (ne concerne que la 3ème partie de l'épreuve)</i>	/25

La note totale est sur 100 pour chaque niveau. Il suffit d'avoir la moyenne (50/100) et d'obtenir au moins 5/25 à chacune des 4 épreuves par niveau.

Pour toutes informations complémentaires

Casnav d'Orléans-Tours
 21, rue Saint-Étienne
 45043 Orléans cedex 1.
ce.casnav@ac-orleans-tours.fr